



Chère Consoeur, Cher confrère,

Pour faire suite au courrier du 20 février 2009, rédigé par notre Président, Monsieur Jean-Jacques DE RONCHI, il était important de vous préciser que la formation ISF a finalement un nombre d'inscrits tout à fait honorable, c'est-à-dire de 13 personnes, honorable au regard du nombre d'experts-comptables en Corse comme du seuil d'équilibre pour les finances de l'ARFEC.

A ce titre nous tenions à vous préciser qu'en 2008, les journées de formations qui ont été réalisées en Corse par l'ARFEC ont été suivies de manière satisfaisante.

Nous nous en félicitons pour tout le monde, y compris pour l'ARFEC, qui représente un outil sérieux au service des confrères.

Pour autant, il est effectivement étonnant qu'il y ait eu si peu d'inscrits à l'actualisation fiscale programmée à Ajaccio il y a quelques jours, notre Président ayant désiré vous sensibiliser sur ce point.

Nous vous rappelons que nous avons conclu avec l'AGEFOS PME CORSE, en 2007 puis à nouveau en 2008, des accords de financement très favorables aux confrères, par le dépôt d'un plan de formation annuel, que nous avons décidé d'organiser exclusivement avec l'ARFEC.

Le plan de 2008, qui s'étend exceptionnellement aux formations allant jusqu'à la fin de ce mois-ci, est financé par l'AGEFOS PME CORSE et des fonds de la Collectivité Territoriale de Corse. La part du cabinet était donc, et est donc encore jusqu'à fin février, de 55 € par salarié inscrit. De plus, si les journées rentrent dans le cadre du droit individuel à la formation, il est accordé également des remboursements des frais de personnel.

Nous sommes donc heureux de constater que de nombreux cabinets aient pu en profiter, même si nous aurions espéré qu'ils soient encore plus nombreux.



Conseil Régional de Marseille Provence Alpes Côte-d'Azur Corse
Chambre des Experts-Comptables de Corse

Nous vous rappelons également que deux réunions ont lieu avec l'AGEFOS PME CORSE, l'une à Bastia lundi prochain à 9 heures, dans les locaux de l'AGEFOS, et l'autre à Ajaccio mardi à la même heure, au Best Western. Il serait intéressant d'être nombreux à cette occasion, pour négocier le plan de formation de l'année 2009 et connaître au mieux les modalités de prise en charge, pour nos cabinets comme pour nos clients.

Veillez agréer, Chère Consoeur, Cher Confrère, l'expression de nos sentiments confraternels et les meilleurs.

Antoine-Jean GIUSEPPI
Président de la Chambre des experts-comptables de Corse

Marie-Dominique CAVALLI
Vice-Présidente de la Chambre des experts-comptables de Corse

Chambre des Experts Comptables de Corse
1 rue de la Pietrina 20000 Ajaccio Tél 04 95 21 37 63
I.M.F.Valrose – 20290 Borgo Tél. : 04 95 32 52 69
E Mail : oec-pacac.cecc@aliceadsl.fr

Conseil Régional de Marseille Provence Alpes Côte-d'Azur Corse : www.experts-comptables-pacac.fr